

Anticiper le « zéro artificialisation »

Le cabinet d'Avocats-conseil SOLER-COUTEAUX & ASSOCIÉS
organise :

UNE MATINÉE DE FORMATION

animée par Maître **Pierre SOLER-COUTEAUX**
Avocat au Barreau de Strasbourg

en présence de Monsieur **Vincent PIQUEREL**
Directeur d'études, responsable planification, foncier et
cohésion territoriale à l'**ADEUS**

LE MARDI 18 AVRIL 2023
DE 9H À 12H00

Immeuble l'Oranie - salle de réunion - 2e étage
Espace européen de l'entreprise
6 rue de dublin - 67300 schiltigheim

La matinée s'achèvera par un buffet déjeunatoire

AGRÉMENT DE FORMATION

La SELARL SOLER-COUTEAUX & ASSOCIÉS dispose d'un agrément
en sa qualité d'organisme de formation.

Une demande pourra être introduite selon les droits de prise en
charge auxquels vous pouvez prétendre

TARIFS

450 euros par représentant de la société

100 euros par personne supplémentaire

INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription joint dûment complété est à
retourner par courriel à cabinet@scl-avocats.com



SOLER-COUTEAUX & ASSOCIÉS

AVOCATS & CONSEILS